Pôle Habitat et Intégration dans la Cité

SAVS EPERNAY

Présentation

Créé en 1986, le SAVS accompagne aujourd'hui 24 usagers. Le profil des bénéficiaires est varié, car le service a vocation à accompagner aussi bien des personnes handicapées retraitées de l'ESAT, que des jeunes sans activité professionnelle. Les besoins des résidents en terme de temps d'accompagnement sont eux aussi variés, certaines personnes n'ayant besoin que d'une intervention occasionnelle et d'autres nécessitant un suivi plus appuyé. Le service est ouvert 365 jours par an.

Les locaux

Les locaux du SAVS sont implantés à proximité du Foyer d'Hébergement de l'Horticulture et sont librement accessibles aux usagers durant les permanences. L'essentiel des missions a lieu au domicile de la personne.

L'équipe d'accompagnement

Les éducateurs spécialisés et la psychologue du service élaborent, formalisent et mettent en oeuvre les projets personnalisés en collaboration avec les différents intervenants auprès de l'usager.

Conditions d'admission

- Être âgé de 20 ans et plus
- Être bénéficiaire d'une orientation SAVS de la CDAPH

Contact

32 rue Frédéric Plomb
51200 EPERNAY
Tél. : 03 26 59 38 71
savs.epernay@pbchampagne.org

PAPILLONS BLANCS EN CHAMPAGNE

Tous différents, tous égaux !

PROJET D'ETABLISSEMENT

MISSIONS ET ACTIVITÉS

- Partir de la demande de l'usager et de son adhésion explicite à la démarche d'accompagnement social (SAVS) et mesurer les besoins d'accompagnement.
- Faire émerger des projets personnalisés.
- Soutenir les actes et les apprentissages à "faire seul".
- Accompagner dans l'accession au logement, l'appropriation de celui-ci et la gestion de la vie domestique.
- Apporter une vigilance en matière de sécurité du logement et de l'environnement de la personne.
- Porter une attention à la santé et permettre l'accès aux services de soins et de santé.
- Assurer la médiation professionnelle, sociale et familiale.
- Proposer des accompagnements relatifs à la parentalité.
- Développer la citoyenneté.
- Favoriser l'accès aux loisirs, susciter des envies, favoriser l'accès à l'expérimentation, à la découverte et à la culture.
- Constituer des réseaux autour des usagers, susciter la solidarité et l'entraide.
- S'appuyer sur les structures existantes, mettre en place une dynamique de groupe.
- Aider l'usager dans ses démarches administratives.